

**Accord de développement :** entente signée par la Ville de Montréal et une institution fixant les règles urbanistiques applicables à la propriété de l'institution (affectation du sol, limites de hauteur et de densité, etc.). Le zonage révisé correspondra au contenu de l'accord, ou, faute d'accord, correspondra au bâti existant. L'accord de développement peut porter en plus sur la protection d'immeubles patrimoniaux, la mise en valeur d'éléments naturels ou l'accessibilité à des équipements.

**Affectation du sol :** destination d'une partie du territoire à un usage déterminé.

**Aire de protection :** territoire environnant un monument historique classé dont le périmètre est déterminé par le ministre des Affaires culturelles. L'effet d'une aire de protection est notamment de soumettre à l'approbation du ministre chaque projet de construction, de rénovation, d'aménagement et d'affichage envisagé dans le périmètre protégé.

**Basilaire :** partie plus large d'une construction située au niveau de ses étages inférieurs.

**Cadre bâti :** ensemble des constructions, des bâtiments situés dans un espace déterminé.

**Cadre réglementaire :** document d'encadrement s'appuyant sur les paramètres urbanistiques inscrits dans le Plan d'urbanisme et précisant les orientations des règlements de zonage.

**Charte de la Ville de Montréal :** loi provinciale définissant les pouvoirs de la Ville de Montréal.

**Continuité (ou linéaire) commerciale :** développement en continuité de plusieurs commerces le long d'une rue.

**Centre des affaires :** territoire délimité dans le Plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie, où sont concentrés les gratte-ciel et la majeure partie des activités centrales.

**Densité :** rapport entre la superficie de plancher d'une construction et la superficie du terrain qu'elle occupe.

**Droits acquis :** les droits acquis protègent les droits de propriété, notamment les usages et les constructions existants, contre de nouvelles restrictions de zonage sous réserve des modalités de gestion des diverses situations dérogatoires.

**Gabarit :** dimension et forme d'un bâtiment.

**Gîte et couvert :** établissement d'hébergement couramment désigné par l'expression anglaise "bed and breakfast".

**Îlot :** unité de l'espace urbain entièrement bordé par des voies publiques, comportant souvent plusieurs lots et une ruelle.

**Lotissement :** division d'un terrain en parties (lots) que l'on peut acheter, vendre et développer individuellement.

**Mobilier urbain :** désigne les objets qui complètent l'ensemble des immeubles et de la voirie pour le confort des usagers (par exemple: bancs, paniers à déchets, bacs à fleurs, colonnes Morris, lampadaires).

**Planification particulière :** planification détaillée d'un secteur, visant à préciser les orientations générales et à élaborer des propositions d'interventions.

**Planification de site :** la planification de site s'applique à quelques vastes terrains désignés par le Plan d'urbanisme et indiquera les balises de leur développement; tant que la Ville n'aura pas approuvé le plan détaillé de ces terrains, elle ne permettra aucun développement ou aucun morcellement.

**Procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation :** cette procédure permet, dans les cas exceptionnels, à un projet spécifique de déroger à la réglementation tout en respectant le Plan d'urbanisme et soumet l'émission de permis à une procédure spéciale dans certains cas particuliers.

**Réseau vert :** ce réseau se présente sous la forme d'un parcours polyvalent, autant que possible en site propre mais également en chaussée partagée, permettant la marche, le vélo et le ski de fond.

**Transport intermodal :** caractérise la connexion reliant différents modes de transport.

**Vivre Montréal en santé :** programme de la Ville de Montréal, implanté en 1991, qui soutient des initiatives de la population visant à améliorer la qualité de vie, selon un concept global de santé physique, mentale et sociale. Montréal a adhéré aux réseaux québécois et international des villes et villages en santé, en 1989.

## ABRÉVIATIONS

- CCA** : Comité-conseil d'arrondissement
- CDEC** : Corporation de développement économique et communautaire
- CLSC** : Centre local de services communautaires
- CN** : Canadien National
- COOP** : Coopérative d'habitation
- CP** : Canadien Pacifique
- CRSSMM** : Conseil régional des services sociaux et de la santé du Montréal métropolitain
- CUM** : Communauté urbaine de Montréal
- INRS** : Institut national de la recherche scientifique
- LAU** : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- OMHM** : Office municipal d'habitation de Montréal
- OSBL** : Organisme sans but lucratif
- PARCQ** : Programme d'aide à la rénovation Canada-Québec
- PAREL** : Programme d'amélioration et de rénovation de logements
- PRAIMONT** : Programme de rénovation des aires industrielles de Montréal
- PRIL** : Programme de rénovation d'immeubles locatifs
- PROCIM** : Programme de coopération industrielle de Montréal
- PTI** : Programme triennal d'immobilisations
- RÉEM** : Répertoire des établissements et de l'emploi à Montréal
- SCHL** : Société canadienne d'hypothèques et de logement
- SHDM** : Société d'habitation et de développement de Montréal
- SHQ** : Société d'habitation du Québec
- SIDAC** : Société d'initiatives et de développement des artères commerciales
- SIMPA** : Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal
- SODIM** : Société de développement industriel de Montréal
- SRRR** : Stationnement sur rue réservé aux résidents
- STCUM** : Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal
- STL** : Société de transport de Laval
- STRSM** : Société de transport de la rive-sud de Montréal

Beaupré et Michaud, architectes, *Étude sur la mise en valeur du patrimoine de l'arrondissement Centre*, mars 1988.

Brundtland, G.M. et al., La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, mai 1988.

Commission permanente du développement économique, Ville de Montréal, *Pistes de réflexion sur le développement économique de la Ville de Montréal*, avril 1991.

Communauté urbaine de Montréal, *Schéma d'aménagement*, décembre 1987.

Communauté urbaine de Montréal, *Répertoire architectural*, 12 volumes, 1981-1990.

Dansereau, Francine et al., *L'état du parc résidentiel locatif de Montréal*, Inrs-Urbanisation, octobre 1991.

Groupe d'intervention urbaine de Montréal et Ville de Montréal, *La montagne en question*, 1988.

Hedman, Richard, *Fundamentals of Urban Design*, Chicago, 1984, 146 pages.

Lavoie, Roger et Léger Marie, *Étude portant sur les terrains qui bordent les voies ferrées du CP, entre le parc Jarry et la rue Notre-Dame*, mars 1991.

Lemelin, André, *Montréal économique: organisation spatiale des activités économiques et structure de l'emploi par quartier*, INRS -Urbanisation, novembre 1990.

Linteau, Paul-André, *L'économie de Montréal: essai d'interprétation historique*, Ville de Montréal, Service de la planification et de la concertation, novembre 1989.

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., chapitre A-19.1.

Office municipal d'habitation de Montréal, *Rapport annuel de 1990*.

Office municipal d'habitation de Montréal, *Répertoire des logements à loyer modique*, 31 décembre 1989.

Société Biancamano Bolduc, *Étude des incidences économiques et sociales du pôle «Parc olympique - Jardin botanique» sur le quartier Maisonneuve*, février 1991.

Société d'habitation et de développement de Montréal, *Rapport annuel de 1991*.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, *Plan d'action*, mars 1992.

Statistique Canada, *Données de recensements*, 1961, catalogue no 95-519 - 1966, catalogue no 90-604 - 1971, catalogue 95-704/95-734 - 1976, catalogue no 95-811/95-809 - 1981, catalogue no 95-918/95-959 - 1986, catalogue no 95-129/95-130, - 1991.

Ville de Montréal, *Habiter Montréal, politique d'habitation*, 1990.

Ville de Montréal, *Montréal et l'avenir du Québec: mémoire à la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, janvier 1991.

Ville de Montréal, *Les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme de Montréal - Projet*, juin 1992.

Ville de Montréal, *Rapport de la Commission d'étude sur les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme*, novembre 1992.

Ville de Montréal, **Réponse du Comité exécutif aux recommandations de la Commission d'étude du Conseil municipal sur les orientations et les stratégies du Plan d'urbanisme**, décembre 1992.

Ville de Montréal, **Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie**, octobre 1990.

Ville de Montréal, Arrondissements:

- . Ahuntsic/Cartierville,
- . Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce,
- . Mercier/Hochelaga-Maisonneuve,
- . Plateau Mont-Royal/Centre-Sud,
- . Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles,
- . Rosemont/Petite-Patrie,
- . Sud-Ouest,
- . Villeray/Saint-Michel/Parc Extension.

**Synthèse des enjeux d'aménagement et de développement**, janvier 1990;

**Rapport de la concertation sur les enjeux d'aménagement et de développement**, juin 1990;

**Réponse du Comité exécutif aux recommandations du Comité-conseil sur les enjeux d'aménagement et de développement**, septembre 1990.

**Plan directeur d'arrondissement - Projet**, juin 1992.

**Secrétariat des comités-conseil d'arrondissement, Étude publique du projet de plan directeur**, octobre 1992.

**Réponse du Comité exécutif aux recommandations du Comité-conseil d'arrondissement sur le projet de plan directeur**, décembre 1992.

Ville de Montréal, **Synthèse des orientations retenues par le Comité exécutif pour l'élaboration du Plan d'urbanisme**, septembre 1990.

Ville de Montréal, **Le Plan des abords du canal de Lachine**, mai 1992.

Ville de Montréal, **L'environnement à la Ville de Montréal: un premier bilan**, octobre 1991.

Ville de Montréal, **Plan d'action pour une gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables à la Ville de Montréal**, décembre 1991.

Ville de Montréal, **Rapports annuels de 1980 à 1990**.

La Ville de Montréal tient à remercier toutes les personnes et tous les organismes qui ont fourni des photographies pour ce document.

Ville de Montréal  
Service de l'habitation et du développement urbain  
303, rue Notre-Dame Est  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2Y 3Y8  
Téléphone: (514) 872-1990

Dépôt légal 1993  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN: 2-89417-346-6

English copy available upon request for:

- Orientations and Strategies of the Montréal City Plan
- Master Plan for the Côte-des-Neiges/  
Notre-Dame-de-Grâce District
- Master Plan for Ville-Marie District

Production : **Ville de Montréal** 07.52.510-0 (09-93)

Imprimé au Canada

Papier recyclé 